



## PARC DES VOLCANS D'Auvergne : 12 NOUVEAUX PROJETS LOCAUX EN FAVEUR DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

LE SYNDICAT MIXTE DU PARC SE MOBILISE ET OBTIENT POUR SES  
COMMUNES 500 000 EUROS SUPPLEMENTAIRES DE L'ETAT

### ➤ COMMUNIQUE DE PRESSE

En octobre 2016, le Parc est lauréat de l'appel à projets TEPCV (Territoires à énergie positive pour la croissance verte) du Ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer. Un deuxième succès vient aujourd'hui couronner l'action du Parc en faveur de ses communes adhérentes puisqu'il obtient cette fois 500 000 euros de l'Etat pour financer 12 nouveaux projets locaux dans le Puy-de-Dôme et le Cantal en faveur de la transition énergétique. Au total, le Syndicat mixte du Parc, via TEPCV, aura permis d'injecter près d'un million d'euros d'investissement sur son territoire.

Le 21 mars 2017, au siège du Parc (Montlosier/Aydat), avait lieu la signature de l'avenant à la convention TEPCV, en présence de Jean-Marc BOYER, président du Syndicat mixte, des élus des 12 collectivités bénéficiaires, de Philippe JUSSERAND, direction régionale de la Caisse des dépôts et consignations, et Nathalie HUCK-FRELIER, directrice régionale déléguée de l'Ademe.

#### L'enveloppe de 499 935 euros permettra de financer les projets de 12 collectivités en faveur du développement des mobilités durables et de la préservation des ressources naturelles :

La faible densité de l'habitat et l'éloignement des bassins de vie/d'emploi expliquent le nombre important de déplacements effectués sur le territoire. Les déplacements, fortement liés à l'usage individuel de la voiture, sont la première source d'émission de CO<sup>2</sup>. Dans le respect des objectifs de la Charte 2013>2025 du Parc, les projets inscrits dans la candidature TEPCV visent donc à favoriser de **nouvelles pratiques de mobilités durables** (acquisitions de véhicules électriques, aires de covoiturage).

Le programme soutient également **des actions en faveur de la gestion des espaces publics et des cimetières sans pesticide**, afin de préserver la santé des habitants, la qualité des milieux aquatiques et de la ressource en eau. D'autres projets, participant à la reconquête de la biodiversité, comme **la création de jardins pédagogiques ou de vergers conservatoires**, sont accompagnés financièrement.

#### *Dans le Cantal :*

- **Vic-sur-Cère** : aire de covoiturage, borne de recharge électrique, véhicules électriques, jardin pédagogique et éco-pâturage.
- **Saint-Chamant** : potager éducatif, végétalisation des allées du cimetière et véhicule électrique.
- **Ségur-les-Villas** : stations de pompage à énergie renouvelable pour les estives et véhicule électrique.
- **Valuéjols** : matériels pour la gestion durable des espaces verts et véhicule électrique.
- **Le Claux** : acquisition d'un véhicule électrique.

#### *Dans le Puy-de-Dôme :*

- **Volvic** : aire de covoiturage, borne de recharge électrique, véhicule électrique, jardins partagés et vergers conservatoires.
- **Saint-Ours-les-Roches** : acquisition d'un véhicule électrique.
- **Saint-Genès-Champagnelle** : espace public dédié à la mobilité, véhicule électrique.
- **Le Mont-Dore** : matériel pour l'entretien sans pesticide.
- **La Tour d'Auvergne** : matériel pour la gestion durable des cimetières.
- **Anzat-le-Luguet** : matériel pour la gestion durable du cimetière, véhicule électrique.
- **Orcines** : végétalisation de la toiture de la mairie (extension).



*Philippe JUSSERAND, directeur délégué à la Direction régionale Auvergne Rhône-Alpes de la Caisse des dépôts et consignations, Jean-Marc BOYER, président du Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne, Nathalie HUCK-FRELIER, directrice régionale de l'Ademe - site de Clermont-Ferrand, Roger GARDES, vice-président du Syndicat mixte du Parc.*



*De gauche à droite : Guy LOUBEYRE (Le Claux), Pascale PINEAU (Caisse des dépôts), Christophe VIDAL (Valuéjols), André JAULHAC (Vic-sur-Cère), Paulette MANRY (Orcines), Dominique BRU (Vic-sur-Cère), Nadine IMBAUD (Saint-Genès-Champanelle), Jean-Marie FABRE (Saint-Chamant), Roger GARDES (Saint-Genès-Champanelle, vice-président du SMPNRVA), Marie-Madeleine FERAYROLLES (La Tour-d'Auvergne), Marcel SOULARY (DDT du Cantal), Jean-Marc BOYER (président du SMPNRVA), Eric CHAROIN (Anzat-le-Luguet), Nathalie HUCK-FRELIER (Ademe), Philippe JUSSERAND (Caisse des dépôts), Christian CHABRIER (Ségur-les-Villas), Mohand HAMOUMOU (Volvic), Robert FLAGEL (Ségur-les-Villas), Dominique VAURILLON (Saint-Ours-les-Roches).*

**Contact technique** Lucie MODESTE, urbanisme et paysage

tél. : 04 73 65 64 18 | [lmodeste@parcdesvolcans.fr](mailto:lmodeste@parcdesvolcans.fr)

**Contact Presse** Anne DASRIAUX, communication | tél. : 04 73 65 64 38 | [adasriaux@parcdesvolcans.fr](mailto:adasriaux@parcdesvolcans.fr)

Françoise LACOMBE | tél. 04 73 65 64 15 | [flacombe@parcdesvolcans.fr](mailto:flacombe@parcdesvolcans.fr)

**Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne**

**Bureaux puydômois** Montlosier - 63970 Aydat | tél. : 04 73 65 64 00

**Bureaux cantaliens** Place de l'hôtel de ville - 15300 Murat | tél. : 04 71 20 22 10  
[accueil@parcdesvolcans.fr](mailto:accueil@parcdesvolcans.fr) | [www.parcdesvolcans.fr](http://www.parcdesvolcans.fr)